

**6 Société et Culture**

**Rentrée des classes 2016-2017  
Un démarrage au diesel...**

Anita Jordanah TSOUMBA  
Libreville/Gabon

*Entre hésitations et derniers réglages, c'est dans un contexte mitigé que s'est effectué, lundi, à Libreville, la rentrée des classes dans les établissements publics.*

**LUNDI** 31 octobre était jour de rentrée des classes pour l'année 2016-2017 dans les établissements publics du pré-primaire, du primaire et du secondaire général et technique sur l'ensemble du territoire national. A Libreville, c'est avec beaucoup d'appréhension que les uns et les autres ont pris le chemin de l'école. Élèves et parents traînant encore le pas, l'heure était plutôt aux inscriptions, réinscriptions, transferts et autres formalités administratives. Une attitude que déplorent d'ailleurs certains responsables d'établissements, qui estiment que ces derniers auraient dû remplir ces formalités au moment de



Photo : AJT

**Le CES de Batavea, au premier jour de la rentrée.**

la rentrée administrative, deux semaines plus tôt. Lors de notre passage, lundi, sur les lieux, les cours des établissements étaient presque désertes. Seuls quelques rares élèves flânaient par endroits ou papotaient dans les couloirs. Pour d'autres, l'heure était à la reconnaissance du nouvel environnement d'études, notamment les anciens des établissements primaires transformés en collège, et ceux admis en 6e. Des classes presque vides d'ailleurs qui attendent encore les occupants, faute de ta-

bles-bancs et des tableaux. La raison avancée par ces retardataires serait les appréhensions quant à la reprise effective des cours, au vu des appels à la grève des principaux syndicats du secteur de l'éducation : la Conasyd et le Sena (lire l'Union du 31 octobre). Du lycée Georges Mabi-gnath d'Akéké au Collège d'enseignement secondaire (CES) de Batavea et celui de Plaine-Niger, en passant par l'école publique de Belle-vue, celles de Kingué et de Glass, les responsables



Photo : AJT

**Au CES de Plaine-Niger, les admis en 6e étaient encore à la recherche de leurs noms sur les listes.**

d'établissements ont mis à profit cette première journée pour les derniers réglages avant la reprise effective des cours. « Nous faisons une rentrée progressive étalée dans le temps. Aujourd'hui, nous ne procédons pas au début effectif des cours. Ce que nous faisons pour l'instant, c'est permettre aux parents de procéder aux formalités d'usage, c'est-à-dire les inscriptions et réinscriptions, à l'achat des tenues, etc. avant d'envoyer les enfants en classe », a indiqué le principal du CES de Batavea, Aloïse Etouge As-

same, qui a pour sa part convoqué une rencontre de mise au point avec ses collaborateurs, dont le plus grand nombre sont des enseignants affiliés aux syndicats. Même son de cloche au nouveau CES de Plaine-Niger, où tout se met progressivement sur les rails. Sa responsable, Mme Pambou Nziengui, récemment nommée à la tête de l'établissement, procédait aux inscriptions et permutations des nouveaux élèves admis en classe de 6e, en attendant la livraison des tables-bancs et la prise

de fonction des enseignants affectés. Plus d'une centaine d'apprenants étaient déjà enregistrés à notre passage. « A l'heure actuelle, les enfants sont en possession de leurs emplois du temps. Les professeurs arrivent au compte-gouttes, c'est-à-dire en fonction des affectations. Et progressivement, comme chaque année, les choses vont se mettre en place. Le fait à relever c'est que le commun des mortels, au niveau du Gabon, confond la rentrée administrative avec le début effectif des cours. Les parents attendent souvent cette période pour remplir les formalités administratives et s'enquérir des différentes situations », a relevé Mme Nziengui. En outre, la question du suivi du mouvement de grève lancé par les syndicats de l'Éducation nationale étaient également sur toutes les lèvres du côté des enseignants, et chacun y allait de son commentaire.

**Education**

**400 tables-bancs livrés**

E.N.D.  
Nkok/Gabon

*En réponse au besoin exprimé par les autorités de tutelle, le Cluster Gabon Wood a livré, vendredi dernier, le premier lot des 150 000 mobiliers scolaires attendus, utiles à l'apprentissage et au confort des élèves.*



Photo : D.R

**Des tables-bancs qui vont faire le bonheur des apprenants.**

EN réponse au besoin exprimé par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique, Florentin Moussavou, s'est félicité de la synergie des actions menées par les différents départements ministériels, et qui ont permis de donner suite à cet engagement pris par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Dénommée "Gabon-ease", ce mobilier scolaire est fabriqué par des opérateurs locaux qui s'inscrivent dans l'économie formelle et utilisent un bois dur légal du Gabon, dans le respect strict des critères de responsabilité sociale et de développement durable. Les membres du gouvernement présents à la livraison des premiers tables-bancs ont, à la suite de la visite de la chaîne de production, apprécié les caractéristiques du mobilier : angles arrondis, absence des clous, dissimulation

des têtes de vis pour la sécurité des élèves, des plateaux de bureaux et d'assise assez larges pour travailler en se tenant droit et un socle pour donner toute sa stabilité au table-banc. Le chargement et le convoyage des lots de tables-bancs vers l'intérieur du pays doivent démarrer dans les prochains jours.



Photo : D.R

**Le ministre Florentin Moussavou et ses collègues au cours de la cérémonie de réception des premiers des tables-bancs à Nkok.**

VOS RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE 2016

D.G.E, CIME ET CIPEP

15 Novembre 2016	20 Novembre 2016
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retenue à la source sur les paiements de prestations réalisées par les non-résidents ID 27</li> <li>▶ Précompte forestière ID 17, ID 04</li> <li>▶ Retenue à la source pour les bénéficiaires de prestations de services (Précompte IRPP et IS) ID 18, ID 05</li> <li>▶ Taxe sur les contrats d'assurances ID 04</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) CA 01</li> <li>▶ Redevance obligatoire à l'assurance maladie TD 10</li> <li>▶ Taxes sur les transferts de fonds TD 09</li> <li>▶ Taxe de solidarité sur les billets d'avion</li> </ul>
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">25 Novembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Taxe de consommation sur le gaz butane TD 12</li> <li>▶ Taxe municipale sur les carburants TD 06</li> </ul>	
<p style="font-weight: bold; margin: 0;">30 Novembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 1er acompte de l'Impôt sur les sociétés (I.S.) ID 02</li> <li>▶ 1er acompte Impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P.) ID 16</li> </ul>	

Règlement par chèque certifié à l'ordre du "Receveur des Impôts" / virement swift/Espèces. Renseignements :

DGE / (01 79 35 37) - CIME : ( 01 79 10 00) - CIPEP SUD : (01 74 71 04)

CIPEP Nord : (01 74 71 09) - Moyen-Ogooué : (01 58 11 98)

Haut-Ogooué : (01 67 70 42) - Woleu-Ntem : ( 01 98 60 65)

Ngounié : ( 07 50 0034) - Ogooué- Maritime : (01 56 05 55)